



# Les prélèvements cynégétiques de limicoles côtiers en France métropolitaine

Grâce à l'enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir de la saison 2013-2014, on dispose pour la première fois d'estimations des prélèvements, en France métropolitaine, des dix espèces de limicoles (hors vanneau huppé, pluvier doré et bécassines) qui pouvaient alors y être chassés. La France est l'un des rares pays européens, voire le seul dans le cas de certaines espèces, où ces limicoles peuvent être chassés. Le prélèvement a été estimé globalement à environ 51 000 individus. Pour ces dix espèces, il a connu au cours des dernières décennies une tendance de fond à la diminution et paraît durable.

**BÉRTRAND TROLLIET<sup>1</sup>,  
PASCAL BONNIN<sup>2</sup>,  
SÉBASTIEN FARAU<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> ONCFS, Direction de la recherche et de l'expertise, Unité Avifaune migratrice – Chanteloup, L'île d'Olonne.

<sup>2</sup> Fédération départementale des chasseurs de la Vendée – La Roche-sur-Yon.

Contact : [bertrand.trolliet@oncfs.gouv.fr](mailto:bertrand.trolliet@oncfs.gouv.fr)

▲ Selon la dernière enquête nationale, l'huîtrier-pie arrive en tête des prélèvements de limicoles côtiers en France.

## Prélèvements estimés

Une enquête nationale visant à estimer les prélèvements cynégétiques par tir en France métropolitaine a été menée durant la saison de chasse 2013-2014 (Aubry *et al.*, 2016). Elle se distingue des précédentes, d'une part, par le fait qu'elle a suivi un protocole plus rigoureux (**encadré**), d'autre part, parce qu'elle permet d'estimer le prélèvement de chaque espèce de gibier.

Les précédentes enquêtes nationales sur les tableaux de chasse à tir des saisons 1974-1975 et 1983-1984 ne différenciaient pas les espèces de limicoles autres que le vanneau huppé *Vanellus vanellus* et les bécassines *Gallinago sp.* (ONC, 1976 ;

Trolliet, 1986), tandis que celle réalisée pour la saison 1998-1999 avait également distingué le pluvier doré *Pluvialis apricaria* mais en laissant les autres indifférenciées (Trolliet & Girard, 2000).

L'enquête portant sur la saison de chasse 2013-2014 ayant distingué chaque espèce, on dispose donc maintenant d'estimations des prélèvements cynégétiques des dix autres limicoles qui pouvaient être chassés en 2013-2014, c'est-à-dire : huîtrier-pie *Haematopus ostralegus*, barge rousse *Limosa lapponica*, courlis corlieu *Numenius phaeopus* et cendré *N. arquata*, chevaliers arlequin *Tringa erythropus*, gambette *T. totanus* et aboyeur *T. nebularia*, bécasseau

maubèche *Calidris canutus* et combattant varié *Philomachus pugnax*. Bien que certaines de ces espèces ne soient pas à proprement parler des limicoles côtiers, nous les regroupons ici, par commodité, dans cette catégorie.

Le prélèvement global de ces dix espèces durant la saison 2013-2014 est estimé à environ 50 550 individus (IC : 29 500 - 71 600).

Le **tableau 1** détaille les estimations par espèces (Aubry *et al.*, 2016 et P. Aubry, com. pers.). Pour certaines d'entre elles (huîtrier-pie, bécasseau maubèche, pluvier argenté, combattant et barge rousse), les estimations sont très imprécises et doivent être considérées comme indicatives.

**Tableau 1** Estimations des prélèvements (TC estimé) des dix espèces de limicoles côtiers pour la saison de chasse 2013-2014.

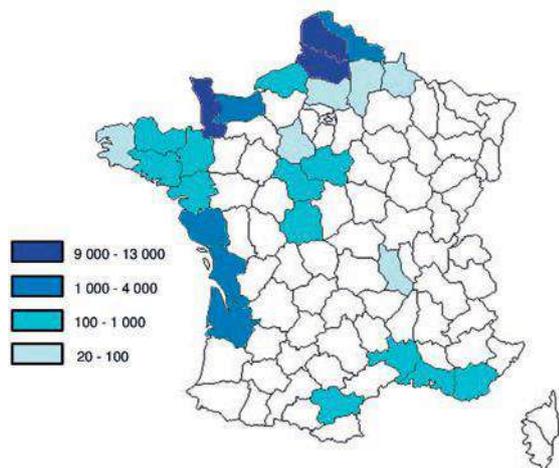
Espèce	TC estimé
Huïtrier-pie	8 165
Courlis cendré	6 961
Courlis corlieu	6 858
Bécasseau maubèche	6 741
Pluvier argenté	2 639
Chevalier aboyeur	4 918
Chevalier arlequin	766
Chevalier gambette	7 882
Combattant varié	932
Barge rousse	4 986

## Répartition des prélèvements

La **carte 1** montre la répartition schématique, par département, des prélèvements estimés pour l'ensemble des dix espèces.

Le prélèvement a été estimé non nul dans 26 départements. Les six départements où il a été estimé le plus important sont, par ordre d'importance décroissante, la Manche, la Somme, le Pas-de-Calais, le Nord, la Gironde et la Charente-Maritime. Pour la saison de chasse 1998-1999, les six départements où le prélèvement avait été estimé le plus élevé étaient la Manche, le Pas-de-Calais, la Vendée, le Calvados, la Loire-Atlantique et la Somme.

**Carte 1** Répartition schématique, par département, des prélèvements globaux de limicoles côtiers (huïtrier-pie, pluvier argenté, barge rousse, courlis corlieu et cendré, chevaliers arlequin, gambette et aboyeur, bécasseau maubèche, combattant) estimés durant la saison de chasse 2013-2014.



## Encadré • Méthode de sondage de l'enquête 2013-2014

L'enquête a porté sur un échantillon aléatoire, stratifié par département, de près de 60 000 chasseurs. Le protocole d'enquête a été prévu pour réduire fortement le biais de non-réponse. Ce biais est dû à ce que les chasseurs interrogés qui renseignent spontanément ce type d'enquête, sans relance, ont en moyenne un tableau de chasse supérieur à celui des non-répondants (Aubry, 2017). Une partie de ceux qui n'avaient pas répondu initialement ont donc été relancés, par voie postale puis téléphonique.



▲ Les prélèvements s'opèrent pour une grande part en fin d'été, notamment sur le combattant varié (photo) et les chevaliers.

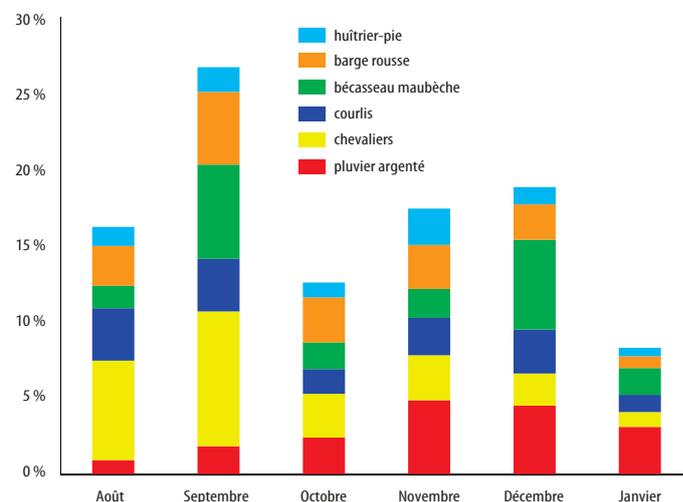
## Chronologie

L'enquête nationale sur les tableaux de chasse de 1998-1999 précisait leur répartition mensuelle : près de la moitié du prélèvement de ces espèces avait lieu en août et en septembre, puis il diminuait jusqu'en janvier avec toutefois un ressaut en décembre (Trolliet & Girard, 2000). Celle de 2013-2014 ne précise pas cette chronologie, mais les enquêtes annuelles

conduites dans la région Pays de la Loire renseignent sur ce qu'elle a pu être depuis 2009 (**figure 1**).

Par arrêté préfectoral, la chasse n'est autorisée sur le littoral vendéen qu'à partir du 27 août ; sur le domaine terrestre, elle ouvre le 21 août. C'est ce qui explique que les prélèvements effectués en août, qui étaient en 1998-1999 les plus importants au niveau national, le sont maintenant moins qu'en septembre

**Figure 1** Répartition mensuelle moyenne des prélèvements (part du total de la saison de chasse) des 10 espèces de limicoles en Pays de la Loire. (N.B. : les espèces de courlis et de chevaliers ont été regroupées ; le groupe des chevaliers comprend le combattant.)



dans cette région. Pour le reste, la chronologie locale récente des prélèvements est cohérente avec celle constatée en France en 1998-1999. Les prélèvements sont relativement importants en fin d'été ; ils concernent des oiseaux en transit migratoire ou arrivant sur leurs sites d'hivernage. Les chevaliers et le combattant y sont bien représentés. Après une chute en octobre, les prélèvements augmentent en novembre et en décembre, mois durant lesquels le pluvier argenté occupe une part notable du tableau de chasse, puis deviennent faibles en janvier.



© R. Rouxel/ONCFS

▲ L'analyse de l'évolution des prélèvements de limicoles côtiers révèle une tendance à la baisse, alors que l'abondance globale de ces espèces a augmenté dans le même temps (photo : chevalier gambette).

## Évolution temporelle des prélèvements

Le prélèvement de ces limicoles estimé en 2013-2014 est très inférieur à ce qu'il était en 1998-1999 ( $115\,250 \pm 9,6\%$ ) ; mais ces deux estimations ne peuvent guère être comparées. D'une part, parce qu'en 1998-1999 la barge à queue noire *Limosa limosa* pouvait être chassée, tandis que sa chasse n'a pas été ouverte en 2013-2014 ; d'autre part, parce que les résultats de 1998-1999 surestimaient la réalité en raison de ce que l'enquête ne réduisait que partiellement le biais de non-réponse.

Pour apprécier la façon dont les prélèvements de ces espèces ont évolué dans le temps, il faut utiliser d'autres estimations, locales ou régionales. Il s'agit en premier lieu des résultats d'enquêtes statistiques annuelles menées depuis la saison de chasse 1993-1994 dans le département de la Vendée, et depuis la saison 2002-2003 dans les autres départements de la région des Pays de la Loire (A. Chalopin & O. Clément, Fédération régionale des chasseurs (FRC) des Pays de la Loire, com. pers.) ; ainsi que ceux de l'enquête concernant les saisons de chasse 1993-1994 et 1994-1995 dans la

Région cynégétique Ouest, qui regroupait alors les régions administratives de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire (Trolliet & Girard, 2000). Le protocole de ces enquêtes, comme celui des enquêtes nationales ayant précédé celle de 2013-2014, n'intègre pas l'atténuation du biais de non-réponse évoqué ci-dessus. Leurs résultats sont donc affectés d'une surestimation : le prélèvement global de ces dix espèces estimé en 2013-2014 en Pays de la Loire par l'enquête régionale est en effet nettement plus élevé que celui estimé par l'enquête nationale. Si ce biais proscribit donc une comparaison directe des estimations, il n'affecte par contre pas la composition spécifique ni la tendance temporelle des tableaux de chasse estimés, qui peuvent donc être utilisés et comparés sous ces aspects. Nous n'avons pas pris en compte les estimations de la saison 1997-1998 qui semblent présenter des anomalies.

En Pays de la Loire, le prélèvement de ces espèces a été plus élevé durant la saison de chasse 2013-2014 que durant les quelques saisons qui l'ont précédée et suivie (figure 2).

Les prélèvements de ces limicoles sont en forte diminution depuis le milieu des années 1990, dans les Pays de la Loire comme dans la Région cynégétique Ouest (figures 2 et 3).

En Pays de la Loire, cette diminution concerne, à des degrés divers, toutes les espèces considérées (figure 4).

Ces résultats locaux confirment la tendance de fond à la diminution de ces prélèvements.

## Quelles peuvent être les causes de cette diminution ?

Cette chute du prélèvement de limicoles serait-elle déterminée par l'évolution des populations concernées ?

L'évolution de leur effectif hivernant en France est positive (Trolliet *et al.*, 2017) et ne peut donc expliquer cette baisse du prélèvement.

Mais, d'une façon générale, le prélèvement de limicoles côtiers intervient en France surtout en fin d'été (Trolliet & Girard, 2000 – figure 1). L'évolution de l'effectif hivernant ne reflète donc pas nécessairement celle de l'abondance de

Figure 2 Évolution des prélèvements estimés de limicoles côtiers en Vendée et en Pays de la Loire de 1993-1994 à 2016-2017 (indice 1 en 2013-2014).

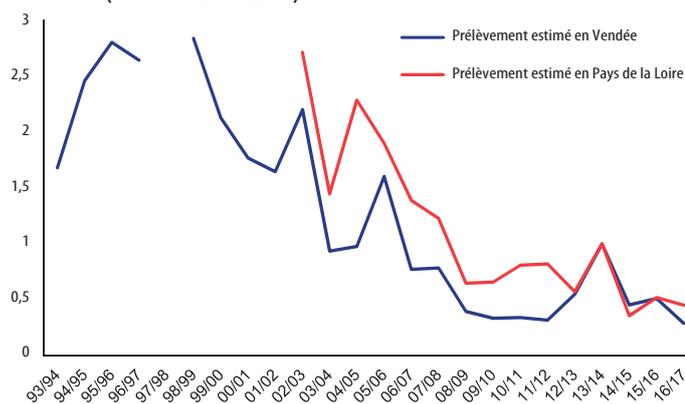
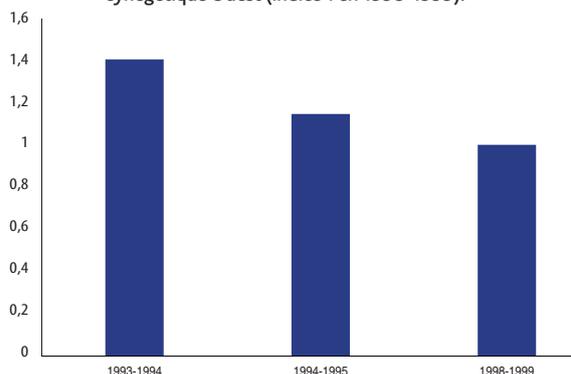
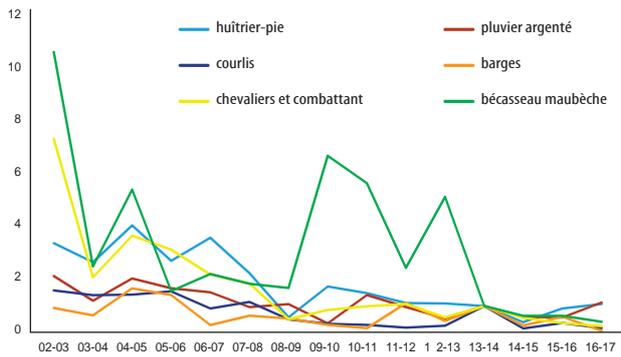


Figure 3 Comparaison des prélèvements estimés de limicoles côtiers durant trois saisons de chasse dans la Région cynégétique Ouest (indice 1 en 1998-1999).



**Figure 4** Évolution relative des prélèvements estimés de limicoles côtiers par espèce ou groupe d'espèces en Pays de la Loire de 2002-2003 à 2016-2017 (indice 1 en 2013-2014).



ces espèces lorsqu'elles sont le plus chassées. La **figure 5** compare les évolutions interannuelles en Vendée, depuis 1998, du prélèvement estimé de limicoles côtiers et de leur abondance. Cette dernière est appréciée par le cumul des effectifs dénombrés dans ce département au milieu de chaque mois, d'août à janvier inclus. Ces dénombrements ne sont pas exhaustifs, en particulier pour ce qui concerne le courlis corlieu, les trois espèces de chevaliers et le combattant, dont une partie est en été dispersée dans des marais arrière-littoraux, des prairies et des étangs de l'intérieur. Mais l'évolution des effectifs dénombrés reflète grossièrement celle de leur abondance.

L'abondance globale de ces limicoles chassables a augmenté au cours de la période considérée. La baisse de leur prélèvement n'est donc pas corrélée à leur abondance.

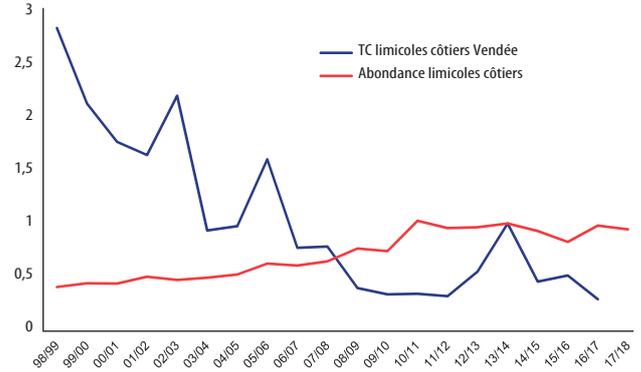
Durant ces années, les territoires de chasse où ces limicoles sont susceptibles d'être prélevés n'ont pas significativement évolué. La divergence des évolutions

montrée par la **figure 5** n'est donc pas due à des modifications qui auraient pu favoriser l'accueil de ces limicoles tout en réduisant les possibilités de les chasser.

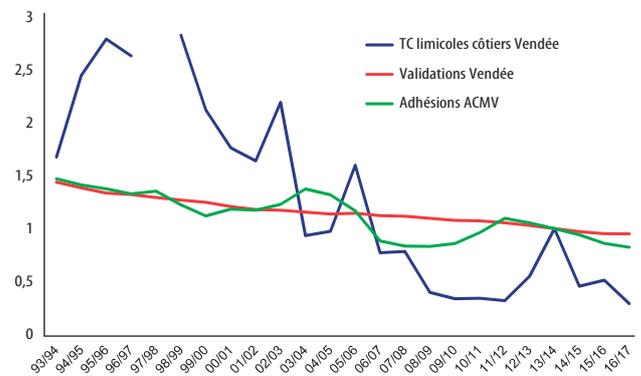
D'autres causes doivent donc intervenir pour expliquer la baisse des prélèvements de ces dix espèces.

En 1994-1995 et en 1998-1999, les dates d'ouverture de la chasse étaient décidées au niveau des départements.

**Figure 5** Évolutions relatives, en Vendée, du prélèvement annuel estimé (TC) de limicoles côtiers et de leur abondance de 1998 à 2017 (cumul des effectifs dénombrés en milieu de mois, d'août à janvier inclus ; l'indice 1 correspond à la saison 2013-2014).



**Figure 6** Évolution en Vendée des prélèvements (TC) de limicoles côtiers, des validations annuelles de permis de chasser, et des adhésions à l'Association de chasse maritime vendéenne (saisons 1993-1994 à 2016-2017, indice 1 en 2013-2014).



Elles étaient plus variables mais dans la plupart des cas plus précoces sur le littoral que durant ces dernières années. La chasse de ces espèces était autorisée jusqu'au dernier jour de février, c'est-à-dire un mois plus tard que durant ces dernières années. Compte tenu de la chronologie du prélèvement (**figure 1** – Trolliet & Girard, 2000), la réduction de la période de chasse contribue donc à expliquer la baisse des prélèvements.

Avec 350 000 pratiquants en moins (soit environ -23 %) entre 1993 et 2014, la diminution du nombre des chasseurs a aussi pu contribuer à cette baisse du prélèvement. On ignore ce qu'il en est plus précisément de ceux susceptibles de chasser les limicoles. Il est possible que leur diminution soit relativement plus faible, mais l'évolution du nombre de chasseurs sur le littoral montre qu'elle est en tout cas importante : en Vendée, elle a été de 32 % pendant cette période pour l'Association de chasse maritime vendéenne, qui regroupe tous les chasseurs opérant sur les lots de chasse maritime de ce département ( $n = 23$ ,  $r = -0,81$ ,  $p < 0,001$ ). Elle est cependant nettement plus lente que celle des prélèvements (**figure 6**).



▲ La diminution du nombre de chasseurs a pu contribuer à la baisse des prélèvements de limicoles côtiers observée en France (photo : courlis corlieu).

L'arrêt de l'utilisation de la grenaille de plomb pour chasser dans les zones humides, en renchérissant les munitions autorisées – et en réduisant peut-être leurs performances – a pu aussi jouer un rôle dans cette baisse des prélèvements.

## Durabilité des prélèvements

Le premier intérêt de la connaissance des prélèvements est bien entendu de permettre d'essayer d'évaluer leur impact sur les populations chassées et leur durabilité.

Trolliet (2018) a estimé le taux de mortalité cynégétique  $h$  subi en France par les populations de limicoles concernées, puis l'a comparé au taux maximal durable  $h_{MSY}$ , c'est-à-dire au seuil au-delà duquel cette mortalité ne serait pas durable, au moyen de leur rapport  $h_{MSY} / h$ .

Les valeurs de ce rapport sont, pour la plupart des espèces considérées, comprises dans un intervalle, étant donné que les tailles des populations et certains de leurs paramètres démographiques sont eux-mêmes estimés par des intervalles (tableau 2).



▲ Le prélèvement qui s'exerce actuellement en France métropolitaine sur les limicoles côtiers est durable, et en diminution.

Tableau 2 Valeurs du rapport  $h_{MSY} / h$

Espèces	$h_{MSY} / h$	
	minimum	maximum
Huïtrier-pie	3,7	8,8
Pluvier argenté	8,4	11,2
Barge rousse	16,8	16,8
Courlis cendré	4,5	21,7
Courlis corlieu	8,8	16,7
Chevalier arlequin	10,0	20,0
Chevalier gambette	7,2	22,0
Chevalier aboyeur	3,1	9,6
Bécasseau maubèche	11,9	16,0
Combattant	208,9	313,4

Pour les dix espèces, les valeurs de ce rapport sont très supérieures à 1. C'est-à-dire que la mortalité cynégétique qu'elles subissent en France est très inférieure au seuil au-delà duquel elle ne serait pas durable.

## Conclusion

Compte tenu de la tendance à la baisse des prélèvements et des tendances généralement positives de l'hivernage de ces espèces en France (Trolliet *et al.*, 2017), il est probable que le taux de ces prélèvements continuera à décroître, ce qui renforcera leur durabilité.

## Remerciements

Nous remercions Philippe Aubry, qui a été la cheville ouvrière de l'enquête concernant la saison de chasse 2013-2014 et a mis à notre disposition les données détaillées concernant ces espèces, ainsi qu'Alain Chalopin et Olivier Clément (FRC des Pays de la Loire), qui nous ont aimablement communiqué les résultats de l'enquête conduite annuellement dans cette région, et Olivier Girard, pour ses utiles remarques sur cet article. ●

## Bibliographie

- ▲ Aubry, P., Anstett, L., Ferrand, Y., Reitz, F., Klein, F., Ruetter, S., Sarasa, M., Arnauduc, J.-P. & Migot, P. 2016. Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir. Saison 2013-2014. Résultats nationaux. *Faune sauvage* n° 310, supplément central. 8 p.
- ▲ Aubry, P. 2017. Enquêtes sur les tableaux de chasse : pourquoi est-il essentiel d'y répondre, même quand on n'a rien prélevé ? *Faune sauvage* n° 315 : 4-8.
- ▲ ONC (Office national de la chasse). 1976. Enquête statistique nationale sur les tableaux de chasse à tir pour la saison 1974-1975. Premiers résultats. *Bulletin Mensuel ONC* n° spécial 5 : 1-57.
- ▲ Trolliet, B. 1986. Le prélèvement cynégétique de limicoles autres que bécassines et vanneaux en France. Saison 1983-1984. *Bull. Mens. ONC* n° 108 : 77-78.
- ▲ Trolliet, B. 2018. Évaluation des moratoires sur la chasse du courlis cendré et de la barge à queue noire. Rapport ONCFS, L'île d'Olonne. 127 p.
- ▲ Trolliet, B. & Girard, O. 2000. Le vanneau huppé, le pluvier doré et autres limicoles. *Faune sauvage* n° 251 : 168-183.
- ▲ Trolliet, B., Mahéo, R., Le Dréan-Quenec'hdu, S., Boudina, S. & Girard, O. 2017. Les limicoles côtiers hivernant en France métropolitaine : bilan de 40 années de suivi (1977-2016). *Faune sauvage* n° 316 : 4-11.